

## Le fonds blouses blanches balayé par la ministre De Block ?

**Pour faire face à la crise du COVID-19, le front commun syndical privé et public a mis à disposition du gouvernement 400 millions d'euros, à travers le fonds blouses blanches. Mais celui-ci ne semble pas intéressé...**

Souvenez-vous : suite au Mardi des blouses blanches lancé par la CNE en juin, le Parlement a voté le principe d'un Fonds Blouses Blanches de 400 millions € par an. Il a dégagé, pour novembre et décembre 2019, 67 millions d'euros. Au premier trimestre 2020, toujours en l'absence de gouvernement de plein exercice, le Parlement a prolongé le budget à hauteur de 100 millions €. Au total, 167 millions ont ainsi été votés dans le cadre du « fonds blouses blanches ».

L'enjeu, pour que ce fonds permette d'améliorer la situation sur le terrain de manière concrète et durable, est de le rendre récurrent : 400 millions d'euros par an, tous les ans, pour ajouter des bras dans les services, en recrutant et en améliorant les conditions de travail de toutes les catégories de personnel, pour lutter contre la pénurie.

Cette récurrence de 400 millions d'euros par an n'est pas encore acquise. **Mais quel gouvernement, au lendemain de cette crise, oserait supprimer les emplois créés en 2020 et sacrifier les travailleuses et travailleurs qui se retrouvent, de manière visible cette fois, en première ligne pour sauver des vies ?** Cette vérité, nous la crions depuis des années. Aujourd'hui, elle est criante par elle-même, aux yeux de tous. Nous aurons un gros travail pour que la population et les responsables politiques ne l'oublie plus jamais, une fois que la crise du coronavirus sera enfin derrière nous.

### La crise du coronavirus va-t-elle changer la donne ?

**L'heure est à l'action.**

**La première urgence est d'assurer la protection du personnel**, pour préserver sa santé, pour éviter qu'il ne propage lui-même le virus et pour que les effectifs restent suffisants en nombre et en compétence, sur le long terme, afin de prendre soin des malades tout au long d'une crise dont on ne connaît pas la durée.

Les équipements de protection ont cruellement manqué ces derniers jours. Avec des prises de risques inconcevables et des tensions, des pratiques peu claires et sources d'inquiétude pour les travailleurs. Un nouvel arrivage de masques, à la fin de cette première semaine, a quelque peu soulagé cette inquiétude, mais la qualité de ce matériel aurait déjà été remise en cause, et nous savons que bien d'autres équipements de protection manquent.

**L'autre préoccupation majeure est l'impact du plan d'urgence des hôpitaux sur l'organisation du travail, l'exécution du contrat et le chômage temporaire.**

Les fédérations d'employeurs et les syndicats se sont mis d'accord, le 16 mars, pour privilégier le maintien au travail de tout le personnel (avec télétravail, aménagement d'horaire, répartition dans les services...) et donc éviter le chômage temporaire, qui entraîne une perte financière pour les travailleurs.

Mais avec la fermeture ou le ralentissement de toute une série de services (consultations, radio, interventions non urgentes...), les employeurs ont besoin que la Ministre garantisse le maintien des budgets s'ils veulent assurer le paiement de tous les salaires à 100 % sur le long terme. Ils risquent donc de chercher des alternatives, comme le chômage temporaire.

Autres mesures envisagées par certaines directions : créer un négatif d'heures, imposer des congés ou récup'... **Toutes ces pratiques sont, en temps normal, interdites (même si l'interdiction n'est pas toujours respectée...) et la crise du coronavirus ne permet pas de déroger au droit du travail. Il s'agit donc de trouver des solutions concertées, pour qu'un travailleur ne se voit pas imposer des mesures qui le pénalisent, ou qu'on crée encore un plus gros problème à la sortie de la crise.**

Il est en effet inacceptable que ce soit les travailleurs qui paient la crise du COVID-19. Le risque de ce genre de pratiques est aussi que les certificats médicaux se multiplient...

## **Allô Maggie ?**

Afin d'apporter des solutions, le front commun syndical a donc proposé au gouvernement d'utiliser le budget 2020 du Fonds Blouses Blanches (400 millions d'euros prévus) et de postposer de quelques mois l'amélioration globale des conditions de travail dans le secteur de la santé, en garantissant ainsi la pérennité de ce fonds.

Après beaucoup d'insistance, le cabinet de la ministre Maggie de Block a enfin daigné rencontrer les interlocuteurs sociaux de la santé, ce vendredi 20 mars. La demande des syndicats était limpide : garantir les budgets des institutions de soins et activer les moyens pour permettre au secteur de gérer la crise du coronavirus, en protégeant le personnel, (avec des équipements mais aussi des mises à l'écart pour les travailleurs vulnérables), en renforçant les équipes, et sans perte financière pour les travailleurs. Le tout, avec un budget de 400 millions supplémentaire mis à disposition.

**Réponse du cabinet : aucune ! A l'heure actuelle, nous ne savons toujours pas ce que le gouvernement compte mettre en place pour préserver la santé et les conditions de travail du personnel qui prend soin des malades. C'est honteux !**

La CNE poursuit donc son travail, au niveau national, mais aussi au sein de chaque institution. Nous n'abandonnerons pas toutes celles et ceux qui, aujourd'hui comme hier, sont au service de la population. Les professionnels de la santé ne doivent pas être sacrifiés.

## **Nous restons à vos côtés**

La situation change constamment. Les équipes syndicales de la CNE restent vigilantes et à votre écoute. N'hésitez pas à consulter également le site internet : [www.lacsc.be/la-csc/secteurs/non-marchand/coronavirus](http://www.lacsc.be/la-csc/secteurs/non-marchand/coronavirus)

Des questions, des avis, des demandes ? La CNE Non Marchand assure :

[CNE\\_non-marchand@acv-csc.be](mailto:CNE_non-marchand@acv-csc.be).

